

**OBJECTIF :** Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

**PRODUIT : SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT ISR (Part MC - FR001400F4T0)**

**Initiateur :** SIENNA GESTION

**Site internet :** [www.sienna-gestion.com](http://www.sienna-gestion.com)

**Contact :** [sienna-gestion@sienna-im.com](mailto:sienna-gestion@sienna-im.com)

**Autorité de tutelle compétente :** Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de SIENNA GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SIENNA GESTION est agréée en France sous le n° GP 97020 et réglementée par l'AMF.

**Date de production du document :** 08/03/2024

**AVERTISSEMENT : VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE**

**EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?**

**TYPE :** SIENNA ACTIONS TRANSITION CLIMAT ISR est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) de droit français relevant de l'article L. 214-24-24 et suivants du Code Monétaire et Financier sous la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 28/06/1990

**DURÉE ET RÉSILIATION (résiliation de l'initiateur) :** Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de Gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

**OBJECTIFS :**

Le Fonds a pour objectif de réaliser, sur sa durée de placement recommandée de 5 ans minimum, une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence Le MSCI EUROPE IMI (dividendes réinvestis), en s'exposant aux actions européennes cotées d'entreprises dont le secteur d'activité correspond, selon la société de gestion, à la transition énergétique. La gestion prendra par ailleurs en compte des critères extra-financiers (ESG) lors de la sélection et du suivi des titres.

Caractéristiques essentielles du Fonds :

Stratégie 'Actions' : Le Fonds est un fonds thématique, axé sur la transition énergétique et le climat, qui se décompose en deux sous-thèmes :

- l'efficacité énergétique est la réduction de la consommation d'énergie ou la consommation d'une énergie plus propre ;
- les énergies renouvelables sont un ensemble de technologies qui permettent de décarboner l'offre d'énergie : éolien, biomasse, solaire, hydrogène. Pour chaque ligne susceptible d'entrer en portefeuille, une estimation de la part de chiffre d'affaires concourant directement ou indirectement à la transition énergétique et écologique est réalisée.

Pour cela les activités d'une entreprise en portefeuille sont classées dans l'une des 8 éco-activités suivantes : Énergies propres, Transports durables, Bâtiments verts, Industrie et efficacité énergétique, Technologie de l'information et de la communication, Économie circulaire, Gestion des eaux, Agriculture et gestion des ressources marines. Ainsi, le fonds contribue activement au financement de la transition énergétique et à la croissance verte pour lutter contre le changement climatique. Les valeurs sélectionnées sont classés en valeur de trois types spécifiés dans le prospectus du Fonds, en fonction de leur part de chiffre d'affaires réalisé dans les éco-activités.

La stratégie d'investissement du Fonds respectera la contrainte suivante : Les valeurs de type I, pour au moins 20% et II, pour au moins 55%, représentent au total, au minimum 75% des encours du portefeuille. Les valeurs de type III, dits de diversification représentent 25% maximum des encours du Fonds. La thématique implique de fait naturellement une concentration sectorielle forte, sans toutefois s'interdire d'investir dans d'autres secteurs. Les secteurs prépondérants dans le fonds sont notamment les suivants la construction et ses matériaux de construction (Voir prospectus du Fonds) Le processus de gestion du fonds est en trois étapes : Une première étape de définition de l'univers et d'exclusion ESG comme définis dans la partie Approche Socialement Responsable, processus ESG de SIENNA GESTION. L'univers initial de la thématique a été développé à l'aide de nos partenaires courtiers : principalement Kepler, Exane et Oddo ; Une étape de sélection financière qualitative, basée sur la stratégie des entreprises sélectionnées, l'analyse des ratios financiers, et le développement d'un modèle de valorisation propre à la société de gestion ; Pour chaque entreprise sélectionnée à l'étape précédente, la part de chiffre d'affaires concourant directement ou indirectement à la transition énergétique et écologique est calculée, afin de respecter les contraintes d'exposition aux types I, II et III. Le Fonds détient entre 90% et 100% de ses encours en actions. Il s'agit d'entreprises de toutes capitalisations (grandes, moyennes, petites). Les seuils maximums de capitalisation définis par la société de gestion sont de 4 Milliards d'Euros pour les petites capitalisations et de 20 Milliards d'Euros pour les moyennes capitalisations.

Approche 'Socialement Responsable' : Le Fonds adopte une gestion Socialement Responsable (SR) dans la sélection et le suivi des titres c'est-à-dire en tenant compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) des émetteurs. SIENNA GESTION intègre systématiquement les risques en matière de durabilité (ou risques ESG pour les émetteurs privés et les performances ESG pour les émetteurs publics/souverains, dans la construction de ses univers SR. 90% minimum des investissements du Fonds, éligibles à l'analyse extra-financière réalisés en direct et/ou au travers de fonds supports, sont sélectionnés par SIENNA GESTION sur la base de critères ESG. La sélection ESG intervient en amont de l'analyse financière et boursière des gérants dans le cadre du choix des valeurs en portefeuille. Les émetteurs privés (Classes Actions et Taux) sont sélectionnés selon une approche Best in class, consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité. Pour ce faire, SIENNA GESTION s'appuie sur les notations de risque ESG de l'agence Sustainalytics. Aucune modification n'est apportée à cette note.

Stratégie Taux : Le gérant se réserve la possibilité d'investir dans la limite de 10% de l'actif net du fonds dans des OPC de produits de taux constitués soit de produits monétaires, soit d'obligations vertes. Ces obligations vertes financent des projets tels que les énergies renouvelables ou encore l'efficacité énergétique. En investissant dans des obligations vertes, SIENNA GESTION s'assure la possibilité de mesurer la quantité de CO2 évité par million d'euros investi. Le Fonds est exposé au risque de change pour des devises autres que celles de l'Union Européenne dans la limite de 10% de son actif net. La sensibilité au taux d'intérêt varie entre -5 et 5.

Instruments financiers à terme (ou contrats financiers) : Le Fonds peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés et de gré à gré via des instruments financiers à terme, afin de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux risques de change, de taux et actions Les dérivés n'ont pas vocation à faire dépasser les limites de la fourchette de sensibilité par la poche taux du portefeuille. L'engagement lié l'utilisation de ces instruments ne peut dépasser 100 % de l'actif net. Le FCP n'a pas recours aux Total Return Swaps.

**Affectation des sommes distribuables :** Capitalisation.

**INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS :** Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme, ayant une connaissance théorique des marchés actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du Fonds.

**DÉPOSITAIRE :** BNP PARIBAS SA

**PÉRIODICITÉ DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DEMANDES DE RACHAT :** Elle est calculée quotidiennement en divisant l'actif net du fonds par le nombre de parts émises sur la base des cours de clôture de chaque jour de Paris (selon le calendrier officiel d'Euronext - Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail. Les ordres de souscriptions et de rachats sont effectués sur VL à cours inconnu et sont centralisés chaque jour de calcul de la valeur liquidative (J) jusqu'à 15h00. Ces ordres sont exécutés sur la base de la valeur liquidative de J. Les règlements afférents à ces ordres interviennent à J+2 ouvrés.

Le règlement et les rapports annuels et semestriels du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse [sienna-gestion@sienna-im.com](mailto:sienna-gestion@sienna-im.com). La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.sienna-gestion.com](http://www.sienna-gestion.com)

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### INDICATEUR DE RISQUE (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

**Risque de crédit** : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur monétaire ou obligataire ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance de cet émetteur peut alors baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

**Risque de contrepartie** : Il s'agit du risque de perte pour le portefeuille résultant du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Le défaut d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

**Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés** : Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du Fonds plus significative et plus rapide que celle des marchés sur lesquels le Fonds est investi.

**Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.**

## SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit/de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

| PERIODE DE DETENTION RECOMMANDÉE : 5 ans |                                                                                                               | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans<br>(Période de détention recommandée) |
|------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|------------------------------------------------------------------|
| INVESTISSEMENT : 10 000 EUROS            |                                                                                                               |                           |                                                                  |
| SCÉNARIOS                                |                                                                                                               |                           |                                                                  |
| MINIMUM                                  | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. |                           |                                                                  |
| TENSIONS                                 | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | 4 430,00 €                | 3 670,00 €                                                       |
|                                          | Rendement annuel moyen                                                                                        | -55,70%                   | -18,17%                                                          |
| DÉFAVORABLE                              | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | 8 150,00 €                | 8 030,00 €                                                       |
|                                          | Rendement annuel moyen                                                                                        | -18,50%                   | -4,29%                                                           |
| INTERMÉDIAIRE                            | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | 9 970,00 €                | 11 440,00 €                                                      |
|                                          | Rendement annuel moyen                                                                                        | -0,30%                    | 2,73%                                                            |
| FAVORABLE                                | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                        | 13 550,00 €               | 14 060,00 €                                                      |
|                                          | Rendement annuel moyen                                                                                        | 35,50%                    | 7,05%                                                            |

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/04/2017 et le 30/04/2022

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/12/2018 et le 29/12/2023

## QUE SE PASSE-T-IL SI SIENNA GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

L'investissement dans le Fonds n'est pas garanti ni couvert par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

Les actifs du Fonds sont détenus sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom de Fonds chez le dépositaire. Par conséquent, le défaut de la Société de Gestion n'aurait pas d'impact sur les actifs du Fonds.

La revente des parts, le capital et les revenus du Produit ne sont pas garantis par la Société de Gestion.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vende ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

| EXEMPLE D'INVESTISSEMENT : [10 000 €]<br>SCÉNARIOS | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans<br>(Période de détention recommandée) |
|----------------------------------------------------|---------------------------|------------------------------------------------------------------|
| <b>Coûts totaux</b>                                | <b>513,98 €</b>           | <b>1 713,66 €</b>                                                |
| Incidence des coûts annuels (*)                    | 5,14%                     | 2,91%                                                            |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,63% avant déduction des coûts et de 2,73% après cette déduction.

### COMPOSITION DES COÛTS

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                                |                                                                                                                                                                                                                                                                      | Si vous sortez après 1 an |
|--------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| <b>Coûts d'entrée</b>                                                    | <b>3,00%</b> du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.                                                              | 300,00 €                  |
| <b>Coûts de sortie</b>                                                   | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.                                                                                                                                                    | 0,00 €                    |
| Coûts récurrents [prélevés chaque année]                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                      |                           |
| <b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b> | <b>2,05%</b> de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.                                                                                                                                 | 199,04 €                  |
| <b>Coûts de transaction</b>                                              | <b>0,15%</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 14,94 €                   |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions                     |                                                                                                                                                                                                                                                                      |                           |
| <b>Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)</b>   | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.                                                                                                                                                                                                       | 0,00 €                    |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur marchés actions. Les parts de ce fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Un désinvestissement avant l'échéance est possible avec toutefois un risque de perte en capital. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La Société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas : Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, Sienna Gestion – à l'attention du Président du Directoire – 18 rue de Courcelles 75008 Paris ou via [sienna-gestion@sienna-im.com](mailto:sienna-gestion@sienna-im.com). Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion ([www.sienna-gestion.com](http://www.sienna-gestion.com)).

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet de la Société de gestion suivant : [www.sienna-gestion.com/nos-solutions-dinvestissement](http://www.sienna-gestion.com/nos-solutions-dinvestissement)

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Informations relatives à la finance durable : [www.sienna-gestion.com/notre-finance-responsable](http://www.sienna-gestion.com/notre-finance-responsable)

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.